



HISTORIQUE DU BOUCLIER PRODUIT LORS DU 20^E ANNIVERSAIRE

Le logo du Bouclier

Le logo du Bouclier prête à plusieurs interprétations.

- Il est formé d'un bouclier au cœur duquel s'envolent des hommes-oiseaux.
- Il symbolise l'envol des personnes physiquement handicapées vers leur plein épanouissement à travers les services du Bouclier.
- Une grande partie du territoire desservie par l'établissement fait partie du Bouclier canadien.
- Le bouclier fait aussi immédiatement penser au moyen de défense et de protection des personnes ainsi qu'au rôle que Le Bouclier est amené à jouer pour la défense et la promotion des services aux personnes physiquement handicapées des régions Lanaudière et Laurentides





Le Bouclier : vingt ans d'une vaillante épopée...

La traversée d'un désert

Dans Laurentides et Lanaudière, bien avant que Le Bouclier n'existe, il fut une époque où c'était toute une population qui, si elle devait vivre marquée du sceau de la différence, devait payer fort le prix de son attachement à son coin de pays.

Si vastes et florissantes soient-elles, ces régions subissaient une disette sans nom qui privait de l'essentiel ceux-là de leurs habitants que le destin confrontait aux limites de leur corps. Qu'elles soient sourdes, muettes, aveugles, paralysées, amputées, ces personnes qualifiées de handicapées physiques luttèrent sans arme dans une collectivité qui, au mieux, ne pouvait que compatir avec elles. En fait, la volonté, ô combien légitime, qu'elles avaient d'acquiescer autonomie et dignité leur imposait l'exode et, ce n'était qu'à ce prix, qu'elles pouvaient espérer un jour vivre en harmonie avec cette communauté qui était la leur.

Les élus du temps, impuissants à leur porter assistance et fort probablement soumis à d'autres impératifs, laissaient le soin aux "grandes" villes de prendre en charge leurs concitoyens handicapés. Pour ces derniers, s'il s'agissait d'apprendre à lire en braille, à communiquer en signes, de faire ajuster une prothèse, un fauteuil roulant, de recevoir des soins de physiothérapie, d'orthophonie ou d'ergothérapie, il y avait un désert à traverser. Un grand désert sans oasis ni guides pour les aider à relever le défi de leur vie... Un grand désert nommé Laurentides et Lanaudière.





Un pour tous, tous pour un

Ce fut pendant ces années de désolation, qu'unirent leurs forces des hommes et des femmes en quête d'un avenir meilleur pour la personne handicapée. Mues par un courage et une volonté désormais passés à l'histoire, ces personnes bien souvent elles-mêmes atteintes, établirent des bastions où déficients physiques de toutes allégeances pouvaient se regrouper. Un vaste réseau d'associations pour personnes handicapées s'établit alors. Entre autres, les régions de Joliette, Berthier, L'Assomption, Jolimont, Brandon, Saint-Lin, Saint-Jérôme, Sainte-Adèle, Saint-Jovite vivaient désormais à l'heure de l'entraide et du bénévolat. Or, bien qu'actifs et reconnus dans leur milieu, notamment sur le plan de l'éducation, du transport ou des loisirs, ces regroupements de la première heure se languissaient toujours d'obtenir pour ces ouailles des services spécialisés, accessibles en région.

Portant très haut la cause des personnes handicapées auprès des instances politiques de l'époque, ils amenèrent l'état major de la santé et des services sociaux des Laurentides et de Lanaudière à se pencher sur la question. C'est ainsi, qu'en mars 1979, le "grand" Conseil Régional, communément appelé CRSSS-LL, décida de convier à sa table ces représentants d'associations en mal de ressources. Avec eux, il formula le désir, qu'en région, la réadaptation devienne enfin promesse d'avenir.

La consécration d'une mission

Fort des recommandations du milieu associatif, le CRSSS-LL institua donc un comité provisoire pour l'organisation des services aux personnes physiquement handicapées des Laurentides et de Lanaudière. Investis du rôle de bâtisseurs, les membres de ce comité poussèrent loin la réflexion et innovèrent en proposant un modèle d'implantation de services bien différent de celui déjà existant en milieu urbain. "L'approche institutionnelle d'un processus de réadaptation est maintenant chose du passé", écrivait en 1979 le vénéré président du comité, M. Lester Toupin. "Nous voulons





intégrer le handicapé dans son milieu. Il ne faut plus le déraciner et l'enfermer dans du béton...". Pour eux, intervenir là où la personne handicapée se trouvait en créant une "corporation régionale décentralisée avec des unités mobiles qui assumeraient les services de base en réadaptation", voilà ce qui représentait la route à suivre mais aussi, ils le savaient, une vision qu'il leur faudrait vaillamment défendre.

Pour les promoteurs de ce centre de réadaptation que l'on voulait sans véritables murs, le mandat du CRSSS-LL était clair; il fallait desservir l'ensemble des deux territoires. Or, la longue hésitation de ce dernier à prendre position dans le dossier provoqua bien des remous. Pour ou contre un modèle plus local et centralisé tel que le prônaient certains opposants du comité provisoire, là était la question. Une question en fait que le Conseil vertement interpellé finit par trancher par voie de résolution, le 11 septembre 1979.

Ce fut finalement avec Lester Toupin en tête, qu'en décembre 1980, les Eddy Charbonneau, Alain Coutu, Paul Germain, Cécile Lampron, Claude Guimont, Gisèle Legault et Pierre Lemelin¹ consacrèrent officiellement de son nom et de sa mission le "messie" tant attendu. Un centre d'accueil et de réadaptation appelé "Le Bouclier" venait de naître et poussait désormais ses premiers cris.

Des premiers pas difficiles (1981 à 1985)

Si, dès sa naissance, on se doutait que le berceau du Bouclier serait à Joliette, les administrateurs, par contre, attendaient toujours du Ministère de quoi nourrir et loger convenablement leur "rejeton". Récession et coupures de budgets en toile de fond, le comité, encore une fois sur le pied de guerre, défraya la manchette par la voix de son vice-président, M. Alain Coutu. « Si aucun déblocage ne survient dans notre dossier d'ici janvier (1981), nous tiendrons une conférence

¹ *Louissette Denis, Jean-Guy Paquin et Jean-Charles Brisebois furent également de loyaux vétérans au sein du comité Provisoire*





de presse pour dénoncer cet état de choses. Les projets gelés par les restrictions budgétaires touchent surtout les handicapés, et dire, qu'en janvier, c'est l'Année Internationale des Handicapés qui commence..."

Répondant à l'appel, le Ministre de l'époque, M. Denis Lazure, annonça officiellement le "déblocage" du Bouclier. Avec la confirmation du siège social à Joliette et l'octroi d'un budget d'implantation de l'ordre de 150 000\$, le Centre pouvait enfin "démarrer dans la vie". Agissant comme directeur général par "intérim", Lester Toupin avait pour mandat d'évaluer la situation, l'ensemble des besoins individuels dans les deux régions et surtout de coordonner et d'utiliser au maximum les ressources privées et publiques destinées aux personnes handicapées physiques. Avec les services de Mme Diane Richard, agente d'information et maître d'œuvre du "Bulletin" régional, il fit en sorte que les consultations, la cueillette et l'analyse des demandes aillent bon train.

Dès les tout débuts, M. Toupin voua à la mission du Bouclier un dynamisme et un engagement des plus profonds. Comme président d'abord, directeur par la suite et finalement responsable de secteur dans les Laurentides, il contribua largement à lui conférer ses lettres de noblesse. Son départ vers d'autres horizons, au milieu de l'année 1983, laissa sans contredit, un bien grand vide.

L'arrivée de Mme Maryke Muller comme directrice générale coïncida, au printemps 1982, à l'installation du siège social du Bouclier, Place Bourget à Joliette. Néerlandaise d'origine, cette femme qu'on disait profondément humaine et énergique, était forte de ses huit années à la direction du Centre Constance-Lethbridge de Montréal. "Dans mon cas, le Bouclier s'est présenté comme un défi d'implanter et de développer, de concert avec le milieu, un système de services de réadaptation complet, personnalisé et continu. Suivre la personne handicapée dans toutes les étapes de sa démarche vers l'intégration sociale totale et complète", c'était là un flambeau qu'elle aussi portait avec force et conviction.





En 1982-83, Le Bouclier comptait une douzaine de personnes à son emploi, un point de services à Joliette, un à Saint-Jérôme et, surtout, cinq grands projets d'intervention à développer, soit : l'accueil, la réadaptation fonctionnelle, sociale, celle au travail ou à l'école et l'intégration résidentielle. C'était entre autres l'époque de M. Michel Dumaine, Mme Hélène Gobeil respectivement chef de secteur Lanaudière et Laurentides, de Mme Martine Lasalle, secrétaire de direction et de Mme Louise Marchesseault, ergothérapeute. Or, malgré ses quelques 105 dossiers pris en charge et ses 49 autres en attente, l'année qui suivit en fut une de mises à pied. En 1983-84, faute de budget réel de développement, seul le programme appelé Soutien à l'Obtention de Service (SOS) déjà implanté pouvait assurer un suivi. Ce SOS accueillait, évaluait, référait et s'assurait que la personne obtienne ailleurs les ressources nécessaires.

Il fallait donc être convaincu, pour qu'en 1984-85, on ose préparer un futur développement de services alors que le Ministère persistait toujours dans son sous-financement. Mme Lise Bolduc qui joignit les rangs du Bouclier en 1984 comme directrice des services professionnels et de réadaptation (DSPR), fut celle qui travailla à l'élaboration des programmes spécifiques de réadaptation afin que, justement, tout soit prêt quand viendrait l'heure.

Pendant ce temps, au nom des dirigeants du Bouclier, M. Alain Coutu alors président, Mme Maryke Muller et aussi le CRSSS-LL lancèrent un grand cri d'alarme au Ministère: "Si le gouvernement québécois n'accorde pas un budget convenable au centre de réadaptation Le Bouclier, il disparaîtra sous peu...". Car tous en convenaient, avec 500 000\$ pour faire fonctionner l'établissement et constituer au moins quatre équipes de professionnels pour couvrir l'ensemble des demandes dans les Laurentides et Lanaudière, l'intégration des personnes handicapées resterait longtemps un beau rêve.





La volonté de grandir...malgré ses limites (1985 à 1990)

Malgré la précarité de ses budgets, Le Bouclier continua tout de même à aller de l'avant. Au fait des besoins d'une population toujours en attente de services "directs", il travailla plus que jamais de concert avec le milieu. C'est ainsi qu'un programme en autonomie pour les déficients visuels et certains services pour malentendants furent mis sur pied. Résolument partenaire aussi dans des projets initiés par les organismes communautaires, un atelier d'ajustement et de réparation de fauteuils roulants vit le jour à Joliette, début juin 1985, avec les services de M. Luc Marion. Avec le support de l'Association pour personnes handicapées de Joliette (APHJ), elle-même associée question financement au restaurant Club Bourguignon du même endroit et l'Institut de réadaptation de Montréal, Le Bouclier logea l'atelier dans les locaux du centre d'accueil Saint-Joseph. L'implication d'un "certain" M. Jean-Guy Frigon, alors président de l'APHJ, fut notoire dans la concrétisation de ce projet.

Pendant ce temps, pour lui permettre de "survivre", le ministre Guy Chevrette gratifia le Centre d'une hausse de budget de 200 000\$. Or, pour desservir comme il se devait, les quelques 20 000 personnes handicapées répertoriées dans les deux régions, il lui en aurait **fallu le triple**. En 1985-86, outre les offensives répétées du Bouclier pour une reconnaissance ministérielle, des noms et des événements marquèrent aussi l'année; entre autres, la mise en place des deux premières équipes multidisciplinaires du Bouclier. Nous constatons donc l'entrée en scène de Mmes Jacqueline Sauvageau, secrétaire de direction, Maryse Prévost, Francine Drolet, Christine Vaer respectivement ergothérapeute, orthophoniste et éducatrice spécialisée, pour Lanaudière et, pour les Laurentides, l'ergothérapeute Andrée Habel, la physiothérapeute Lila Sorel, l'orthophoniste Manon Radermaker couvraient les points de services de Sainte-Agathe et de Saint-Jérôme supportées par deux éducatrices spécialisées madame Renée Bisson, attitrée en permanence au point de services de Saint-Jérôme et madame Lise Berthiaume, en permanence à celui de Sainte-





Agathe. C'est à cette époque qu'eut lieu l'ouverture de points de services pour les enfants de 0 à 6 ans à Saint-Jérôme, Sainte-Agathe et à Joliette, l'élaboration d'un projet-pilote d'adaptation à domicile en collaboration avec des ressources du milieu et, surtout, la visite d'une imposante délégation néerlandaise en septembre 1985. Cette dernière, venue s'inspirer du modèle d'organisation de services que Le Bouclier avait créé, fut emballée par son fonctionnement et importa chez elle cette idée que les instances politiques québécoises continuaient pourtant à boudier.

Moins d'un an plus tard, c'était au tour de Mr Lex Frieden, conseiller du Président Reagan et directeur général du Conseil national des personnes handicapées de venir visiter le Centre et de considérer également celui-ci comme un modèle à suivre pour les Etats-Unis.

Si, d'une part, en 1986-87, la promotion de l'établissement allait bon train, création de deux vidéos d'information à l'appui, il n'en restait pas moins que l'objectif premier visait à développer le maximum de services possible. C'est ainsi que, vers le milieu de l'année 1986, une équipe dite "mobile" commença à intervenir à domicile auprès de la clientèle 0-5 ans du secteur de Repentigny. Pour les Laurentides, la décision fut prise de dédier une équipe multidisciplinaire en permanence à chacun des deux points de services soit une équipe à Sainte-Agathe et une équipe à Saint-Jérôme. Par rapport aux installations, Alain Coutu précisait dans son dernier rapport comme président du Conseil d'administration que seul, le centre de jour de Sainte-Agathe, pour les enfants d'âge préscolaire, logeait dans des locaux convenables. A Joliette, là où se trouvait déjà l'atelier pour fauteuils roulants, les interventions se trouvaient limitées faute d'espace et, à Saint-Jérôme l'édifice qui recevait les bénéficiaires était difficile d'accès pour les personnes à mobilité réduite. Si, d'autre part, il se disait encouragé du travail qui avait pu être réalisé grâce à certaines subventions ministérielles dédiées à la petite enfance, il regrettait par contre qu'il y ait encore des secteurs non couverts par les services du Centre. Les jeunes d'âge scolaire, les adolescents, les adultes et les personnes âgées continuaient, disait-il, à en être





sérieusement privés. Tel était le constat d'un homme qui pouvait, malgré tout, partir fier du travail accompli. Son dévouement à la cause du Bouclier l'honore toujours aujourd'hui et les "combats" qu'il a su mener pour le défendre, tout autant.

A l'aube de ses 10 ans, des événements marquèrent la vie du Centre: le regretté départ en 1987 pour cause de maladie d'une grande dame du Bouclier, Mme Maryke Muller, l'inauguration officielle des locaux de Joliette et de Repentigny fin 1988, l'arrivée de Mme Raymonde Boislard, directrice des services professionnels et de réadaptation en 1989 et la nomination, la même année, de celle qui déjà, prenait sa large part de responsabilités au sein de la direction générale : l'actuelle directrice générale du Bouclier, Mme Lise Bolduc.

Les années d'une croissance prometteuse (1990-1995)

De 1990 à 1995, les troupes de l'établissement marchèrent résolument vers l'objectif ultime de donner accès aux services de réadaptation aux clients de tous âges ayant une déficience visuelle, auditive, motrice ou de la parole et du langage. Pour ce faire, on ajouta entre autres trois points de services aux quatre déjà existants : un à Saint-Michel-des-Saints, Mont-Laurier et Saint-Charles-Borromée. On fit également des alliances avec la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ) et la CSST afin de pouvoir effectuer des suivis de réadaptation auprès des accidentés de la route et du travail. D'autre part, une collaboration se consolida aussi avec la Société d'habitation du Québec pour continuer de mettre en place des projets d'adaptation à domicile.

En tout et partout, au 31 mars 1995, Le Bouclier comptait 91 personnes à son emploi dont sept embauchées sur une base contractuelle. Dix-huit d'entre elles veillaient au soutien administratif, clérical et à l'encadrement et, les 73 autres agissaient directement auprès de la clientèle. Selon le rapport annuel 1994-95, trois dossiers furent particulièrement actifs : les services à l'âge scolaire, ceux





concernant la déficience visuelle et la réadaptation fonctionnelle intensive (RFI). Dans le nord de Lanaudière, ce dernier programme, mis sur pied en collaboration avec le Centre hospitalier régional de Lanaudière, fut considéré comme une belle réussite.

Évidemment, les programmes existants à ce moment-là n'étaient pas tous bien amorcés et opérationnels comme, par exemple, ceux relevant de la stimulation précoce. D'autres plus précaires étaient soumis à des impératifs budgétaires qui les empêchaient de bien prendre leur envol. Le programme d'aides techniques en déficience visuelle était d'ailleurs l'un de ceux-là. Il faut dire qu'en 1991-92, la grande Réforme ministérielle des services de santé obligea les établissements à se restructurer sur le plan administratif. La disparition de ce que l'on appelait les rectificatifs "post-budgétaires" faisait mal et limitait la marge de manoeuvre du Bouclier. Un Bouclier qui, par ailleurs, se retrouvait désormais sous la gouverne de deux régies régionales bien distinctes; celle des Laurentides et celle de Lanaudière.

Le retour du conquérant (1995 à 2001)

Si, de 1990 à 1995, MM les présidents Marcel Parenteau et Michel Larocque durent, tour à tour, braver avec ardeur le vent de la Réforme, il en fut un qui, à partir de 1996, pris les "armes" avec la force et la conviction de ceux qui savent plus que quiconque de quoi ils parlent. M. Jean-Guy Frigon, l'actuel président du Conseil d'administration du Bouclier, participait déjà aux travaux du comité des usagers lorsqu'il répondit à l'appel. Ce comité, "revitalisé" en 1992, existait déjà depuis presque 10 ans sous le nom de comité des bénéficiaires et veillait tant à la qualité des services qu'à une juste répartition des ressources dans les deux régions. Mais, plus encore, les mobilisait, le développement de services pour les trop nombreuses personnes qui n'y avaient pas encore accès. Mme Muriel Godin, MM Luc Beaulieu, Pierre Marchand et Marcel Contant savaient, eux aussi, de quoi ils parlaient.





Selon M. Frigon, la transformation du réseau de la santé imposait vigilance de la part du Bouclier. Il fallait s'assurer que l'on tienne toujours compte de l'ensemble des besoins des personnes handicapées. Si, par exemple, en 1995-96, des pas avaient été faits par rapport aux travailleurs des Laurentides atteints de surdit  professionnelle, la r adaptation fonctionnelle dite intensive, elle, dans cette m me r gion, restait toujours   l' tat embryonnaire. D'ailleurs, m me en 1999, le feu vert de la R gie concernant l'organisation des services et des budgets allou s au Bouclier pour piloter ce programme, se faisait toujours attendre.

Attendre :   partir de 1997, ce mot, plus que jamais, prenait le pas sur ceux de "mission   accomplir" et, inexorablement, r sonnait tel un glas   travers toutes les garnisons du Bouclier. Un mot qui, depuis longtemps,  tait grav  en majuscules sur le dossier de la r adaptation et que l'on soulignait d sormais   l'encre noire.

Fruit du fameux "d ficit z ro" instaur  par les hauts lieux du Minist re afin de renflouer le tr sor qu b cois, les interminables listes d'attente de 1998-99 refoul rent aux portes du Centre, une population pourtant en droit, elle aussi, d' tre assist e et soutenue par des services ad quats. Mobilisant ses troupes et aussi faisant corps, tant avec le milieu associatif qu'avec les usagers eux-m mes, Le Bouclier d cria vivement cette situation devenue insoutenable pour ceux dont l'autonomie d pendait de ressources adapt es   leurs besoins. Les dirigeants du Bouclier, Jean-Guy Frigon et Lise Bolduc en t te, proc d rent   des entretiens soutenus massifs aupr s des  lus lanauois et laurentiens. Une fois encore, il leur fallu prouver l'importance de la r adaptation physique en r gion et leur montrer cette r alit  d'hommes, de femmes et d'enfants certes captifs de leur corps ou de leur capacit    communiquer mais non moins capables de devenir de v ritables "h ros", si seulement on pouvait leur en donner la chance.

Pendant ce temps, ceux et celles qui oeuvraient sur les "champs de bataille", se voyaient impuissants   r pondre ad quatement aux





demandes qui affluaient de toutes parts. Sans effectifs supplémentaires, ils se trouvaient réduits à rationner leurs interventions et parfois, à procéder à des choix déchirants. Des équipes entières frémissent encore à l'idée de ces services dispensés aux enfants dysphasiques qu'elles se devaient d'interrompre en cours d'évolution pour donner la chance à d'autres d'y avoir accès. C'était là aussi une bien triste histoire que celle de ces parents désemparés soumis à au moins trois ans d'attente pour leurs tout-petits en mal de langage. Même si, à la demande du Ministère en 1999, priorité et subventions permirent de réduire le temps d'attente pour cette clientèle, il n'en reste pas moins que, pour l'ensemble de ses programmes et de son administration, le financement du Bouclier marche toujours sur une corde raide.

Reconnu encore aujourd'hui comme l'un des enfants pauvres de la réadaptation physique au Québec, il garde malgré tout en tête ce grand rêve de pouvoir intervenir tout au long de la vie de la personne handicapée. Lui donner les armes nécessaires afin qu'elle puisse développer pleinement son autonomie et vivre en harmonie avec ses pairs : voilà une profession de foi que cette belle et grande armée du Bouclier réitère depuis 20 ans. Supportée par ses troupes, sa réorganisation et ses nouvelles stratégies de développement guideront désormais les pas de sa toujours dévouée directrice générale, Mme Lise Bolduc. Des pas qui l'amèneront elle et ses fidèles collaborateurs à préparer le "terrain" pour que tout soit prêt, lorsque sonnera enfin l'heure de la grande victoire.

Note de l'auteure

C'est bien humblement et avec le meilleur de moi-même que j'ai accepté de mettre noir sur blanc les 20 ans de vie du Bouclier. Le défi était grand; aussi je m'excuse sincèrement pour ces noms et ces événements peut-être importants qui m'auront échappé tout au long du récit. Il resterait tant de choses à raconter, comme l'importance que le Centre a toujours accordée au développement de ressources d'accueil





résidentielles à l'image de celle de la famille Brisson et des Maisons d'à Côté, comme son souci de développer son équipe de recherche, M. Bernard Michallet en étant d'ailleurs l'un de ses vaillants partisans, comme le changement de nom en 1996 de centre d'accueil en centre de réadaptation, comme le nom et le blason du Bouclier qui m'ont largement inspirée et qui étaient le fruit du travail de trois membres du comité provisoire dont je ne connais malheureusement pas les noms, comme le programme pour l'intégration professionnelle et sociale développé depuis quelques années.





Oui il resterait bien des choses à dire, mais je préfère plutôt vous laisser sur cet extrait d'une lettre qu'un jour, j'avais dédiée à mon fils Alexandre et qui me ramène au jour béni où Le Bouclier a croisé son chemin...

"A trois ans, ton entrée au centre de réadaptation Le Bouclier à Joliette fut déterminante dans nos vies. C'est là, au fil des séances hebdomadaires d'orthophonie et d'ergothérapie que nous apprenions enfin, ton père et moi, la raison de ton retard. «Dysphasie expressive», «trouble de motricité associé», ces mots résonnent encore en moi comme un glas. Une croix à porter, une rivière à traverser, un pont à construire. Je m'y suis acharnée en travaillant d'arrache-pied avec toi. Tu voulais tellement et tu coopérais si bien, l'équipe du Bouclier me portait : Manon, l'orthophoniste, Maryse, l'ergothérapeute, Carmen, l'éducatrice, Michel, le psychologue; je leur dois beaucoup..."

Merci à elles, à celles qui ont suivi et à celles qui, maintenant, l'accompagnent encore : Brigitte, Geneviève, Danielle et Danielle.

Toute ma gratitude!

Carole Cossette

